

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 12337 Numéro SIREN : 811 954 726 Nom ou dénomination : 2SMA
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt 102808

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-11-2020

N° DE DEPOT : 102808

N° GESTION : 2015B12337

N° SIREN : 811954726

DENOMINATION : 2SMA

ADRESSE : 68 rue Bayen 75017 Paris

MILLESIME : 2019

SAS 2SMA

68 rue Bayen
75017 PARIS 17

PLAQUETTE au 31/12/2019

ACOFEX

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France

27 rue des Laitières

94300 VINCENNES

Tél. 01-41-74-14-64

Fax.

Courriel :

Web.

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
2. Détail des comptes	16
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	20
Soldes intermédiaires de gestion	23
3. Liasse fiscale	26

PLAQUETTE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 2SMA relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	920 462
Chiffre d'affaires	352 036
Résultat net comptable (Bénéfice)	37 255

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VINCENNES
Le 15/04/2020

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 426	6 426		31
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 449	3 212	2 237	3 327
Autres immobilisations corporelles	812 020	293 346	518 674	602 312
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 651		37 651	37 188
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	861 547	302 984	558 562	642 858
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	360 041		360 041	378 232
Autres créances	1 859		1 859	62 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				12 143
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	361 900		361 900	452 585
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 223 446	302 984	920 462	1 095 443
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	285 000	285 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-82 394	-133 304
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	37 255	50 910
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	239 862	202 606
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	522 122	615 873
Emprunts et dettes financières diverses (3)	28 281	147 097
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 295	64 620
Dettes fiscales et sociales	48 902	63 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 208
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	680 600	892 837
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	920 462	1 095 443
(1) Dont à plus d'un an (a)	349 425	892 837
(1) Dont à moins d'un an (a)	331 175	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	38 547	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	352 036		352 036	447 287
Chiffre d'affaires net	352 036		352 036	447 287
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				1
Total produits d'exploitation (I)			352 036	447 288
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 120	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			349 512	296 310
Impôts, taxes et versements assimilés			9 494	3 086
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 760	85 205
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			304	
Total charges d'exploitation (II)			454 190	384 601
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-102 154	62 687
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			7 955	9 367
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 955	9 367
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 955	-9 367
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-110 109	53 320

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	148 681	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	148 681	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	329	
Sur opérations en capital	988	2 410
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 317	2 410
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	147 364	-2 410
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	500 717	447 288
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	463 461	396 377
BENEFICE OU PERTE	37 255	50 910
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	122 405	66 247
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PLAQUETTE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2SMA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 920 462 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 255 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènements postérieurs à la clôture : Covid 19

La pandémie de Covid-19 née au cours du premier trimestre 2020 aura des effets sur les comptes 2020 qui ne peuvent pas encore, à la date d'arrêté des comptes, être estimés avec précision. A ce jour, ils ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de notre société. Les impacts potentiels sont très dépendants des décisions clients d'arrêter ou de reporter certaines prestations. Les priorités sont d'assurer la protection de la santé des salariés et des clients, par la mise en œuvre de mesures adéquates et la continuité de services pour les clients .

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 426			6 426
Immobilisations incorporelles	6 426			6 426
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 449			5 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	766 901			766 901
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 119			45 119
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	817 470			817 470
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	37 188	464		37 651
Immobilisations financières	37 188	464		37 651
ACTIF IMMOBILISE	861 083	464		861 547

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			464	464
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			464	464
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 394	31		6 426
Immobilisations incorporelles	6 394	31		6 426
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 122	1 090		3 212
- Installations générales, agencements aménagements divers	176 608	76 690		253 298
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 100	6 948		40 049
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	211 830	84 728		296 558
ACTIF IMMOBILISE	218 225	84 760		302 984

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 399 551 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	37 651		37 651
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	360 041	360 041	
Autres	1 859	1 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	399 551	361 900	37 651
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	12 143
Total	12 143

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 285 000,00 euros décomposé en 28 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 680 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38 547	38 547		
- à plus de 1 an à l'origine	483 575	134 150	349 425	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 295	81 295		
Dettes fiscales et sociales	48 902	48 902		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28 281	28 281		
Produits constatés d'avance				
Total	680 600	331 175	349 425	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	132 298			
(**) Dont envers les associés	28 281			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 600
Total	3 600

2SMA_SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 285000 €
Siège Social : 68 Rue Bayen, 75017 Paris
RCS Paris N° 811954726

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

01 septembre 2020

L'an deux mille vingt,
Et le 01 septembre , à 16 heures 00,

Les associés de la société 2SMA, société par actions simplifiée, au capital de 285000 € divisé en 28 500 actions de 10 € chacune dont le siège est sis 68 Rue Bayen, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 811 954 726, se sont réunis en assemblée générale au 68 Rue Bayen, 75017 Paris sur convocation du président tenue à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard BENSAID, représentant légal de la société.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Société DG SANTE propriétaire de 28215 actions.
- M. Bernard BENSAID propriétaire de 285 actions.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, ou représentés possèdent 28500 actions sur les 28500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quart au moins des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Président,
2. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
5. Approbation des conventions spéciales visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
6. Questions diverses,
7. Mandat en vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée,

après avoir entendu le rapport de gestion du Président approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et résumées dans ce(s) rapport(s).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne quitus au Président pour sa gestion pour l'exercice social clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 28500 voix sur 28500 voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée

approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 37255 euros décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Report à nouveau de l'exercice précédent : -82394 €
- Bénéfice de l'exercice : 37255 €
- Affectation au Compte Report à Nouveau: 37255 €

Ce qui porte le Compte Report à Nouveau à la somme de : -45139 €

Il est rappelé, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 28500 voix sur 28500 voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

prend acte de l'absence de conventions telles que visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 28500 voix sur 28500 voix.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à 28500 voix sur 28500 voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée
Bernard BENSID